

Le Centre multiethnique de Québec
et les Habitations du centre multiethnique de Québec

LA PLANIFICATION DE L'IMMIGRATION 2026-2029

Croire à l'intégration réussie des personnes
immigrantes, c'est agir avec leadership et innovation

Natacha Battisti et Richard J Gorman
15 août 2025

RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS

RECOMMANDATION 1

L'engagement humanitaire plus que jamais

Poursuivre l'engagement humanitaire du Québec par l'accueil de personnes réfugiées et d'autres personnes ayant besoin d'une protection internationale en augmentant progressivement, à l'instar des autres catégories d'immigration, les cibles pour les prochaines années.

Il est nécessaire de maintenir une masse critique de rpe proportionnelle aux régions permettant l'adaptation des services et le développement d'une expertise durable.

RECOMMANDATION 2

Être à l'écoute des régions et assurer une alliance dans les régions

Permettre la mise en place d'un milieu accueillant en respectant l'innovation et la co-construction de solutions.

RECOMMANDATION 3

Être un phare, être visionnaire et favoriser des actions concertées

Travailler en concertation pour assurer un accueil structuré, planifié et au profit d'une intégration réussie. Être visionnaire de projets interministériels.

RECOMMANDATION 4

Éviter les abus et soutenir les services pour le statut précaire

Instaurer une trajectoire directe et décisionnelle pour les situations de statut précaire. Éviter l'itinérance et éviter les abus. Valoriser les initiatives dans la région.

RECOMMANDATION 5

Reconnaissance des organismes communautaires en immigration

Augmenter le financement structurant et durable selon la réalité des organisations dans le contexte de leur région pour soutenir la mission avec flexibilité selon les besoins.

***Croire à l'intégration réussie des personnes immigrantes,
c'est agir avec leadership et innovation***

AVANT-PROPOS

Le Centre multiethnique de Québec (CMQ), créé en 1959, et Les Habitations du Centre multiethnique de Québec (HCMQ) sont des partenaires du Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration pour assurer des services d'accueil et d'installation dans la ville de Québec. Notre expérience à soutenir tous les nouveaux arrivants est inéluctable et nous avons été précurseurs des initiatives et des alliances dans le but d'instaurer un réseau d'accueil structurant.

Nous remercions Monsieur le Ministre Jean-François Roberge d'inviter, en consultation publique, des partenaires terrain qui traduisent en action la réalité des lois et politiques mises en place par les différents paliers gouvernementaux en ce qui concerne les catégories d'immigration et les impacts sur les personnes concernées. Le CMQ et les HCMQ s'intéressent à la vision dégagée dans le document intitulé La planification de l'immigration au Québec pour la période 2026-2029. Les recommandations proposées s'inscrivent dans une réalité des deux organisations, CMQ et HCMQ, pour répondre à sa mission.

Le mandat des organismes communautaires est de s'assurer de réaliser les conventions signées afin d'agir concrètement sur le terrain avec autonomie. Nous sommes les mains, les oreilles, le cœur, mais surtout les fils d'Ariane pour innover, voir différemment et trouver les meilleures façons d'aider les nouveaux arrivants avec dignité et efficacité. Les dernières années ont été difficiles pour les organismes communautaires qui se retrouvent à déplorer les pertes d'accès aux personnes immigrantes. Les organismes communautaires doivent redoubler d'effort et d'ingéniosité pour soutenir les personnes immigrantes ayant des défis d'intégration.

Il faut souligner le travail extraordinaire de tous les Artisans de l'immigration (documentaire de Monsieur Richard Laferrière de Radio-Canada). Les artisans de l'immigration sont des professionnels qui rassurent les nouveaux arrivants dans un accueil bienveillant.

Centre multiethnique
de Québec **65**
ans

Les Habitations
du Centre multiethnique
de Québec **10**
ans

INTRODUCTION

Historiquement, l'immigration au Québec est liée à une tradition humanitaire qui fait écho aux valeurs sociales de la population québécoise. Pour contrer le vieillissement de la population, maintenir le poids du français et répondre aux besoins du marché de l'emploi, le CMQ a soutenu les politiques d'attraction d'immigrants dans la province et notamment dans la capitale nationale. Cependant, il a toujours milité pour le respect d'un certain équilibre entre les catégories humanitaire, familiale et économique ainsi que pour le maintien des engagements internationaux du Canada et du Québec envers les personnes réfugiées et en faveur du regroupement familial.

Compte tenu de la bonne santé économique de la région de Québec et de ses besoins en main-d'œuvre, le CMQ considère que la ville a la capacité de bien accueillir et intégrer des personnes immigrantes de toutes catégories en préservant les ressources et les compétences au sein de la capitale nationale. Le document de la planification d'immigration 2026-2029 soulève davantage une réalité de Montréal, car la Capitale nationale a toujours été un précurseur de projet avec des alliances auprès de la communauté et a ainsi ouvert à créer des opportunités de partenariat.

Ce mémoire se concentre essentiellement sur les thèmes liés au domaine de compétences et à l'expérience de l'organisme qui œuvre à l'accueil et l'installation des réfugiés pris en charge par l'État (RPCÉ), l'accompagnement des travailleurs et travailleuses issus de l'immigration économique et le soutien aux personnes demandeuses d'asile. Par les recommandations, le CMQ désire sensibiliser et éveiller le ministre Roberge aux défis des organismes communautaires tout en proposant des initiatives dans la capitale nationale.

PRÉSENTATION

Depuis plus de soixante-cinq ans, le CMQ, autrefois la Fraternité canadienne de Québec puis la Fraternité multiculturelle de Québec, intervient auprès des personnes réfugiées et immigrantes qui s'établissent dans la région de la Capitale nationale. À l'origine, le fonctionnement de la Fraternité canadienne reposait uniquement sur le dévouement des bénévoles. Les activités organisées comportaient deux dimensions : une dimension culturelle destinée à amener les personnes réfugiées et immigrantes ainsi que la population québécoise à partager leurs richesses culturelles et une dimension de soutien à l'installation et à l'intégration des personnes nouvellement arrivées à Québec, par un accompagnement personnalisé.

Le CMQ reconnaît l'importance de l'amélioration apportée par la mise en place de Francisation Québec et salue les projets pilotes et les ajouts en intervention de proximité, par exemple, en lien avec la protection de la jeunesse. Cependant, les organismes communautaires assurent plusieurs actions sur le terrain pour garantir une continuité de services à la clientèle lors de situations complexes comme la violence conjugale ou le décrochage scolaire chez les jeunes de 16-17 ans. Le but est d'éviter un glissement des personnes immigrantes vers un statut précaire.

Nous constatons que le gouvernement reconnaît son engagement humanitaire par l'accueil de personnes réfugiées; les cibles sont en baisse depuis 2017. Pourquoi ne pas augmenter ce nombre et, dans une vision à long terme, construire sur le potentiel économique de ces personnes ?

Poursuivre les orientations en lien avec les étudiants étrangers et ainsi faire valoir leur expérience, est une solution adéquate. Ils sont formés au Québec, en français, sont intégrés, connaissent les valeurs québécoises; c'est une belle façon de reconnaître leur apport à notre société.

Par le durcissement des mesures restrictives à l'automne 2024 envers les travailleurs et les travailleuses temporaires ou bien les étudiants internationaux ou bien les personnes demandeuses d'asile, les annonces démontrent que le gouvernement justifie ses décisions pour lutter contre les abus et ainsi s'installent des préjugés contre les personnes immigrantes. De plus, la mise en place des moratoires complexifient le processus de la

demande d'immigration pour la demande de résidence permanente. Cette stratégie diminue l'intérêt des personnes immigrantes et entraîne une insécurité dans les possibilités offertes. Les différents accès aux services, dont l'éducation, la francisation, l'employabilité, les services de garde et l'accès à la santé ont été diminués ou inexistantes. Les personnes immigrantes que nous servons expriment davantage leurs besoins sociaux et leurs difficultés d'adaptation, qui accentuent la détresse psychologique et les difficultés financières pouvant entraîner un glissement vers l'itinérance. Les organismes communautaires sont confrontés à entendre la souffrance des individus qui se retrouvent dans une impasse.

Toutes les personnes immigrantes qui choisissent le Québec ont un projet de vie qui se construit bien avant l'arrivée au Québec. Les responsabilités des différentes parties doivent bien s'arrimer afin que le projet d'immigration se concrétise dans un temps raisonnable. Les partenaires qui œuvrent auprès des immigrants doivent accepter leurs responsabilités et leurs engagements envers les personnes immigrantes.

La planification de l'immigration au Québec 2026-2029 propose des orientations de diminution pour les étudiants internationaux et le nombre de résidents permanents. Nous croyons que la diminution des catégories aggravera le besoin criant de recevoir des personnes immigrantes afin de répondre au déclin démographique du Québec. Il est important de souligner que les provinces canadiennes désirent avoir un modèle de partage des responsabilités avec le Canada afin de mieux répondre aux besoins spécifiques des provinces. Le Québec est précurseur d'une vision de leadership partagé pour mieux assurer sa rétention des personnes immigrantes. Il faut continuer à croire à l'intégration réussie des personnes immigrantes et à agir avec un leadership innovant.

Ainsi, tous les acteurs concernés doivent assumer leurs responsabilités afin de soutenir l'intégration socio-économique des personnes immigrantes. Les immigrants doivent répondre aux exigences du gouvernement, mais ce dernier a également des responsabilités envers les nouveaux arrivants. Il faut nommer aux personnes immigrantes le respect des obligations envers le Québec. Ainsi, le gouvernement doit être un acteur central pour favoriser l'intégration socio-économique des personnes immigrantes et sensibiliser les milieux d'accueil pour contrer les préjugés et diminuer la discrimination.

Le CMQ soutient une vision de l'intégration basée sur une perspective égalitaire et équitable, offrant toutes les chances aux personnes immigrantes de toutes catégories de réussir leur adaptation et leur enracinement au sein de la société québécoise. Ce mémoire présente les éléments soutenant la responsabilité du Québec à poursuivre l'immigration humanitaire, la reconnaissance d'un soutien concerté afin d'améliorer les trajectoires des services pour soutenir la pleine participation des nouveaux arrivants dans la ville de Québec.


RECOMMANDATION 1

L'engagement humanitaire plus que jamais

Le CMQ, à l'instar des organismes d'accueil des 14 régions de destination des réfugiés pris en charge par l'État, demande au Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Inclusion (MIFI) de revoir sa position quant à l'imposition de la baisse annuelle du niveau d'immigration dans cette catégorie humanitaire. En effet, si le nombre accueilli par le Québec est déjà faible par rapport aux besoins grandissants des populations fragilisées nécessitant une protection à travers le monde, son engagement humanitaire et son exemple de soutien dans le processus de réinstallation lui valent une réputation internationale quant à son modèle d'accueil de ses populations vulnérables. Les différents conflits armés, soit en Ukraine, en République Démocratique du Congo et ailleurs dans le monde, se poursuivent. Les camps de réfugiés augmentent. Le Québec a un rôle à jouer comme partenaire avec les provinces canadiennes dans l'accueil des RPCÉ.

Ainsi, le Québec a une longue tradition d'accueil des réfugiés, ce qui a permis aux organisations mandatées par les gouvernements, d'abord fédéral, puis provincial depuis l'accord Canada-Québec, de développer une vaste expertise dans l'accueil et l'installation de ces populations. La mobilisation des acteurs autour des défis accompagnant l'intégration des réfugiés a permis de mettre en œuvre des initiatives et de développer des pratiques innovantes pouvant servir de modèle de soutien à l'intégration pour l'ensemble des populations immigrantes sur le territoire du Québec. Par exemple, l'ajout d'intervenants en soutien à la protection de la jeunesse (ICI) contribue à améliorer les compétences parentales et fournir un soutien intensif à la famille lors de situations complexes. De plus, notre organisme sœur du CMQ, les Habitations du Centre multiethnique de Québec, a développé des pratiques d'apprentissage de maintien de la propreté en accompagnant des nouveaux arrivants à faire des tâches dans le milieu de vie temporaire afin de sensibiliser les personnes aux enjeux de salubrité et à la conservation de la nourriture, par exemple.

De telles nouvelles pratiques collectives en appui à l'accueil requièrent un esprit d'équipe entre les services. Nous constatons la mise en valeur des champs d'expertise de l'ensemble des partenaires appelé à contribuer aux opérations. Ainsi, tous les partenaires enrichissent-ils leur expertise car la co-intervention assure un transfert des compétences entre les personnes immigrantes et les intervenants accompagnateurs. Ces actions concertées ont permis un continuum de services et contribuent à favoriser sa transversalité. À ce jour, l'élaboration des plans d'action issus de cette coopération fixe les collaborations futures.

 **POURSUIVRE L'ENGAGEMENT HUMANITAIRE DU QUÉBEC PAR L'ACCUEIL DE PERSONNES RÉFUGIÉES ET D'AUTRES PERSONNES AYANT BESOIN D'UNE PROTECTION INTERNATIONALE EN AUGMENTANT PROGRESSIVEMENT, À L'INSTAR DES AUTRES CATÉGORIES D'IMMIGRATION, LES CIBLES POUR LES PROCHAINES ANNÉES.**

Il est nécessaire de maintenir une masse critique de RPCÉ proportionnelle aux régions permettant l'adaptation des services et le développement d'une expertise durable.

RECOMMANDATION 2

Être à l'écoute des régions et assurer une alliance dans les régions

L'intégration des personnes immigrantes dans la société québécoise ne doit pas reposer uniquement sur un seul ministère mais devrait être un mouvement bidirectionnel où chacun avance dans la direction de l'autre pour se retrouver à mi-chemin à réaliser des actions partagées et convenir d'une trajectoire des services unifiés.

Bien sûr, les immigrants doivent connaître et adhérer aux valeurs québécoises, par exemple l'égalité, la démocratie et la protection du français. Les organismes d'accueil renseignent les personnes. Cependant, l'intégration socioprofessionnelle passe également par la sensibilisation et la préparation des milieux d'accueil.

Les partenariats nous permettent de découvrir autrement avec la collaboration des différents acteurs du milieu. Dans la Capitale nationale nous avons été impliqués dans le projet de soutien aux infirmières dans le programme des infirmières diplômées hors canada (IDHC). La réalisation de ce projet est essentielle afin de répondre aux postes de premières lignes. Par notre expérience, et malgré certains enjeux, la réalisation par comité et le soutien aux initiatives locales permettent aux régions de proposer de nouvelles alliances. Les partenaires de la capitale nationale ont relevé les défis pour assurer la réussite et l'intégration des étudiantes. Chacun des partenaires impliqués a su co-construire pour réaliser sa part du mandat. Les organismes et les partenaires ont échangé dans le but de proposer des solutions permettant une coordination des services en continu. Il faut s'inspirer des recommandations du projet afin de poursuivre le soutien à l'arrivée pour des prochaines catégories d'emploi. Dans le soutien à l'arrivée de ces catégories, il faut mettre au cœur de l'action le projet de vie des nouveaux arrivants.

Il faut utiliser cette bonne pratique de porteur de projet pour réussir l'intégration des personnes immigrantes qui croient au projet de vie que nous leur proposons lors des journées de recrutement à l'international.

L'expérience du CMQ a été probante car nous avons consigné les commentaires des étudiantes-infirmières. Un des constats c'est que nous sommes allés au-delà des attentes en développant de nouveaux projets. Par exemple, le Cégep Limoilou et le CMQ ont mis sur pied une halte-garderie pouvant aider les étudiants parents. Le milieu d'enseignement a soutenu l'intégration des étudiantes par la mise sur pied d'un poste d'intervenante sociale au Cégep. L'équipe du CIUSSSCN a mis sur pied une navette pour le transport dès l'arrivée entre Montréal et Québec. Toutes ses actions ont permis de voir grand et mieux pour instaurer un projet inspirant.

Le MIFI doit être le porteur de la co-construction et l'élément liant pour soutenir la vision transversale des besoins des personnes immigrantes et agir à titre de responsable des actions concertées avec l'ensemble des autres ministères. De cette manière, chacun prend sa responsabilité et assure une inclusion réussie.



PERMETTRE LA MISE EN PLACE D'UN MILIEU ACCUEILLANT EN RESPECTANT L'INNOVATION ET LA CO-CONSTRUCTION DE SOLUTIONS.

RECOMMANDATION 3

Être un phare, être visionnaire et favoriser des actions concertées

Un accueil par un projet concerté du MIFI permet de s'assurer de la réalisation et de l'implication de tous les ministères essentiels pour la réussite de l'intégration. Les organismes communautaires sont les oreilles, les bras et le cœur des actions à faire auprès des personnes immigrantes. Nous constatons que nous devons collaborer avec des partenariats auprès des autres ministères afin de rendre réalisable le mandat de la pleine participation des nouveaux arrivants afin de bien réussir le parcours de leur nouvelle vie.

Le MIFI doit assurer une collaboration entre les différents ministères pour créer des ponts et ainsi contribuer ensemble à la mise en place de solutions. La régionalisation des personnes immigrantes est une avenue envisageable et viable si l'arrimage est structuré et concerté auprès des partenaires de la communauté. Ainsi, la mise sur pied de comités structurants assure la continuité du service en alliance avec le rôle des partenaires tout en respectant l'expertise de tous. Ce travail de collaboration est la force d'unir nos pratiques afin d'avoir un impact positif sur l'intégration des personnes immigrantes malgré les défis.

Le projet pilote de régionalisation des demandeurs d'asile est le résultat de plusieurs discussions avec l'équipe de direction régionale en 2022 et 2023. La préoccupation première du projet était de proposer une trajectoire des services d'accueil, d'installation et d'intégration avec tous les services coordonnés pour tous les nouveaux arrivants. Le projet pilote avait initialement pour but de développer les meilleures pratiques d'accueil et d'installation en s'inspirant de la trajectoire des services coordonnés pour les réfugiés pris en charge par l'État. Les défis d'accès des services ont été comblés par le projet pilote, car les différents ministères ont assuré la mise en place de la clinique de santé demandeurs d'asile, la clinique d'aide juridique, un soutien à la recherche d'emploi, un soutien à l'hébergement temporaire et une intégration à la communauté par des actions intégrées au service d'aide alimentaire, l'utilisation du service du transport en commun par Équimobilité et des visites de la ville. Il faut féliciter l'engagement de tous les partenaires au projet pour assurer la continuité des services; il est dommage que le projet pilote n'ait pas été reconduit, car les alliances ont consolidé des actions concrètes et développé une expertise pour la Capitale nationale. Le projet demeure inspirant et la réflexion doit être poursuivie pour développer une vision de continuité, au-delà du programme de régionalisation, dans une perspective de développement des communautés avec une force en inclusion et diversité. Le projet a mis en place un filet social pour tout nouvel arrivant dans la ville de Québec. Le projet pilote a résonné au-delà des demandeurs d'asile en engendrant une vision porteuse pour une région. Le projet a mis en valeur les conditions favorables à l'accueil et à l'intégration des personnes immigrantes pour une région.



TRAVAILLER EN CONCERTATION POUR ASSURER UN ACCUEIL STRUCTURÉ, PLANIFIÉ ET AU PROFIT D'UNE INTÉGRATION RÉUSSIE. ÊTRE VISIONNAIRE DE PROJETS INTERMINISTÉRIELS.

RECOMMANDATION 4

Éviter les abus et soutenir les services pour le statut précaire

La recherche intitulée AU CŒUR DU LABYRINTHE : NAVIGUER ENTRE OBSTACLES ET FACILITATEURS du professeur titulaire Aline Lechaume¹ explique, en ses mots, ce qu'est le statut précaire :

« Les personnes (im)migrantes à statut précaire forment un groupe hétérogène, composé de plusieurs situations migratoires marquées par la précarité : demandeur.euses d'asile, travailleur.euses temporaires, étudiant.es internationaux.ales, personnes en attente de parrainage, visiteur.euses, détenteur.trices de permis de séjour pour travailleur.euses vulnérables et personnes sans statut. Leurs réalités sont complexes, méconnues et souvent invisibilisées sur la scène médiatique et publique en général. Bien que certaines personnes (im)migrantes à statut précaire aient accès à des ressources communautaires et institutionnelles, elles rencontrent divers obstacles. » (p.7)

Les dernières années, le CMQ a été interpellé pour intervenir sur des situations complexes pour différentes personnes immigrantes. Chaque personne vivant une situation particulière doit être soutenue afin d'assurer ses droits, mais surtout de l'accompagner vers une décision éclairée. Le stress causé par les inquiétudes liées à la situation souvent précaire entraîne des vulnérabilités chez la personne.

Les personnes demandeuses d'asile et les personnes immigrantes avec permis temporaire fermé sont souvent les victimes des abus silencieux. Les organismes communautaires sont aux premières loges des situations insensées.

Pour éviter le glissement vers le statut précaire, il serait pertinent de proposer des solutions. Nous devons réfléchir au soutien pour des situations « hors norme ». Ainsi, nous pouvons assurer la continuité de l'intégration de la personne immigrante malgré la situation particulière et ainsi, poursuivre son projet de vie. Parfois, il faut innover pour mieux répondre aux besoins. Les effets des vulnérabilités sur la personne immigrante sont néfastes sur son intégration et la personne se sent en marge de la société d'accueil. Cette marginalité a un impact négatif sur la société car il faut développer des services complémentaires pour répondre aux besoins des personnes immigrantes marginalisées.

Le projet de vie s'écroule et le sentiment d'échec est constant. Le statut précaire des personnes comme les demandeurs d'asile, met à risque leur intégration et ainsi indirectement nous contribuons à l'abus. Les organismes ont des ressources limitées. Il faut proposer des solutions innovantes pour poursuivre l'amélioration des

¹ - Lechaume, A., Chabot, L. et Leclerc, A. (2025). Au cœur du Labyrinthe : naviguer entre obstacles et facilitateurs. Une exploration de l'accès aux ressources pour les personnes (im)migrantes à statut précaire dans la ville de Québec avec le Carrefour d'action interculturelle (CAI), rapport de recherche, Université Laval, EDIQ, collection ÉDIQscope, N ° 19.

services d'intégration. Il serait pertinent de proposer des accès comme par exemple, la recherche de Mme Lechaume propose une carte « Identité de la Ville » pour accéder aux services en communauté. Le statut précaire isole les personnes et limite les services; ainsi avec la carte d'identité pour tous les citoyens nous assurons un filet social et un accès soit à la santé, à l'aide alimentaire ou à l'employabilité. Nous favorisons un équilibre des coûts pour éviter un coût supplémentaire à la société.

Pour aider les personnes en statut précaire, on doit proposer un nouveau modèle permettant une décision rapide et une trajectoire de services pour aider à l'adaptation et à l'intégration.



INSTAURER UNE TRAJECTOIRE DIRECTE ET DÉCISIONNELLE POUR LES SITUATIONS DE STATUT PRÉCAIRE. ÉVITER L'ITINÉRANCE ET ÉVITER LES ABUS. VALORISER LES INITIATIVES DANS LA RÉGION.

RECOMMANDATION 5

Reconnaissance des organismes communautaires en immigration

L'immigration est en constante évolution et en accroissement. Dans la Capitale nationale, nous constatons la bonne capacité d'accueil car nous avons développé des alliances et des ententes avec des partenaires autant pour le logement ou bien l'apprentissage du français. Il faut contribuer à l'apport des organismes communautaires qui offrent davantage dans les actions et ainsi valoriser le développement des compétences professionnelles qui se déploient dans les organisations. Pour maintenir l'expertise dans les organismes reconnus par le MIFI, ce dernier doit assurer un financement amélioré pour assurer une rétention du personnel.

Le Conseil d'administration et la direction générale du CMQ préparent entre 10 à 15 demandes d'aide financière par an pour assurer la poursuite de sa mission. Les demandes financières sont en lien avec le soutien des femmes vivant des violences conjugales ou bien un soutien à la santé publique pour assister les personnes immigrantes ayant des problématiques de santé mentale. Les organisations font face à des situations complexes et il faut être à l'affût des opportunités afin de soutenir les besoins complexes des personnes immigrantes en situation de vulnérabilité. En sachant que certains ministères ont des fonds associés aux besoins des personnes immigrantes, le MIFI a la possibilité d'améliorer le financement par la mise sur pied des ententes interministérielles donc un financement transversal. Par exemple, le MIFI et le Ministère de la santé et des services sociaux ont réalisé le projet pilote d'intervenants communautaires interculturels (ICI) afin d'être un agent de liaison entre la famille et la protection de la jeunesse. Ce projet est fait en partenariat entre l'organisme communautaire et l'équipe de signalement. Le MIFI a l'opportunité de concrétiser le financement transversal et assurer un soutien lors de complexification des problématiques. Il est pertinent d'agir ensemble pour réaliser une intégration réussie.



AUGMENTER LE FINANCEMENT STRUCTURANT ET DURABLE SELON LA RÉALITÉ DES ORGANISATIONS DANS LE CONTEXTE DE LEUR RÉGION POUR SOUTENIR LA MISSION AVEC FLEXIBILITÉ SELON LES BESOINS.

Centre multiethnique
de Québec **65**
ans

Les Habitations
du Centre multiethnique
de Québec **10**
ans

200, rue Dorchester,
Québec (QC) G1K 5Z1
Tél. : 418-687-9771